

par la ville en quatre années, savoir : 4,000 fr. en 1847 ; 2,000 fr. en 1848 ; 2,000 fr. en 1849 ; et 2,000 fr. en 1850, le tout sans intérêt.

« Ce musée spécial déposé, ainsi que je l'ai dit, dans un local du Palais-des-Arts renferme six collections. Entrer dans de minutieux détails sur chacune d'elles serait inutile ; je me bornerai seulement à les rappeler sommairement : *Numismatique, Manuscrits, Typographie, Iconographie, Sculpture, Trophées et Mélanges.*

La *Numismatique* lyonnaise, de 1787 à 1837, est représentée dans le musée de M. Rozas par 2,700 pièces ; ce sont des monnaies, des médailles, jetons, pièces estampées, bosselées, ciselées, empreintes de sceaux et cachets en relief et en creux, dessins et vignettes gravées, coins ou matrices de médailles, de boutons, de types originaux en cuivre et en acier, etc.

« Les *Manuscrits* sont au nombre de 3,000, parmi lesquels se trouvent de nombreux autographes des hommes qui ont joué un rôle de quelque importance et qui ont eu quelque célébrité.

« La partie *Typographie* se compose de journaux et feuilles périodiques incomplets, brochures politiques au nombre de 2,000 et de 1,200 affiches officielles qui doivent présenter certainement quelque importance.

« La partie désignée sous le titre de *Iconographie* se compose de 800 pièces. Ce sont des portraits contemporains, des dessins, des gravures, des lithographies, des caricatures, et des exemplaires de tous les papiers monnaies qui ont eu cours à Lyon, de 1790 et 1793.

« Les sections de *Sculpture, Trophées et Mélanges*, sont les moins volumineuses ; elles se composent de bustes, figures, médaillons, etc., en bronze, en porcelaine, terre cuite, terre de pipe et plâtre ; d'un petit arsenal d'armes portatives françaises ou étrangères des dernières années qui viennent de s'écouler.

« Je n'attache pas, pour ma part, à cette collection, je l'ai déjà fait sentir, toute l'importance que lui accorde naturellement M. Rozas et quelques amateurs passionnés pour ce genre d'objets ; et je m'empresse, toutefois, de reconnaître qu'elle a une valeur réelle, positive, surtout pour notre cité. Je range en première ligne les médailles et les manuscrits qui sont très nombreux et forment la partie la plus intéressante du musée de M. Rozas ; mais je dois, en même temps, dire toute ma pensée au conseil, parmi les neuf mille pièces et plus dont se compose ce musée, un grand nombre d'objets n'ont, à mon avis, que peu ou point de valeur historique ; d'autres n'ont que le mérite qui s'attache à des objets de simple curiosité, et je pense que si le conseil approuve le projet de traité que j'ai l'honneur de lui présenter, il y aura lieu de faire un triage, un choix, et de débarrasser la collection de tout ce qui n'est pas digne d'être conservé dans les archives communales. Le conseil, au surplus, jugera. »

L'examen de cette affaire est renvoyé à la section des intérêts publics.

— Le commerce lyonnais a perdu, au commencement de cette année, un de ses membres les plus estimables. M. Claude Billiet, beau-père de M. Ternie, a laissé de vifs regrets dans sa famille et dans la cité où il se fit remarquer par sa grande expérience des affaires. Parti sans ressource du petit bourg de Chamelet, patrie du célèbre de Prony, il avait su, à force d'activité, réaliser une belle fortune, dont il sut toujours faire un noble emploi. Il fut juge au tribunal de commerce, administrateur des hôpitaux, membre de la Chambre du commerce, et le titre de Chevalier de la Légion-d'Honneur, récemment accordé à M. Claude Billiet, ne fut qu'une juste récompense de ses longs et honorables services.